



Intercommunalité : demain, quelles évolutions ?

Jeudi 2 octobre 2014

Présentation des débats et des intervenants

Débats et échanges placés sous la présidence de **Jacques PÉLISSARD**, président de l'AMF.

Rencontre animée par **Jean DUMONTEIL**, journaliste.

9h30 Ouverture par **Jacques PÉLISSARD**, président de l'AMF

Deux séquences organisées sous forme de tables rondes

9h45-12h30 **Périmètres, compétences et gouvernance : quel avenir pour les communautés ?**

Présentation de l'état des lieux par **Jacqueline GOURAULT**, sénatrice du Loir-et-Cher, présidente de la délégation sénatoriale aux Collectivités territoriales et à la décentralisation et présidente de la Commission intercommunalité de l'AMF.

Comment définir les principes d'une nouvelle carte intercommunale ? Est-il compatible d'élargir les périmètres intercommunaux et de renforcer les compétences des communautés ? A quelles conditions et selon quelles échéances ?

Quelle gouvernance pour des communautés aux périmètres élargis au regard notamment des effets induits par la décision du Conseil constitutionnel qui a invalidé, pour l'avenir, l'accord local sur la répartition des sièges au profit de la proportionnalité démographique entre les communes membres ?

Participent au débat :

- **Géraldine CHAVRIER**, professeur de droit public à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, experte de droit constitutionnel.
- **Vincent LABARTHE**, maire de Sainte-Colombe, vice-président de la communauté de communes du Grand-Figeac (46), vice-président de la région Midi-Pyrénées. Composée de 79 communes et regroupant 42 000 habitants, la communauté de communes du Grand Figeac est issue de la fusion de trois communautés de communes au 1^{er} janvier 2014.



- **Alain RICHARD**, sénateur-maire de Saint-Ouen L'Aumône (95), auteur avec Jean-Pierre SUEUR, d'une proposition de loi *autorisant l'accord local de représentation des communes membres d'une communauté de communes ou d'agglomération*.
- **Claire THEVENIAU**, maire de Puceul, présidente de la communauté de communes de la Région de Nozay (44), regroupant 7 communes et 14 800 habitants et porteur d'un projet de fusion avec la communauté de communes du Pays de Blain.

Intervention de Gérard-François DUMONT, professeur à l'université de Paris-Sorbonne

Déjeuner libre

14h-16h30 Réussir la mutualisation des services

Introduction par **Rollon MOUCHEL-BLAISOT**, directeur général de l'AMF, sur la mission MAP relative aux « mutualisations communes/EPCI », copilotée par la DGCL et l'AMF.

La ministre de la Décentralisation et de la fonction publique, Marylise LEBRANCHU, et le président de l'AMF, Jacques PÉLISSARD, ont sollicité deux inspections (Inspection générale des Finances et Inspection générale de l'Administration) pour réaliser une étude sur la mutualisation des services entre communes et intercommunalité, qui s'inscrit dans le cadre de la démarche de modernisation de l'action publique (MAP).

Présentation d'éléments de cadrage sur la mutualisation des services par **Eric LANDOT**, avocat.

Présentation de l'étude « *Instruction des autorisations d'urbanisme : les enjeux d'une nouvelle organisation locale* » par **Sylvain BELLION**, responsable du département Ville, urbanisme et habitat de l'AMF (étude réalisée par l'AMF et l'AdCF).

Mutualisation des services : quels objectifs ? Selon quelle méthode ? Quels enjeux notamment financiers (coefficient de mutualisation) ?

Participant au débat :

- **Gilles GRIMAUD**, maire de Segré, président de la communauté de communes du Canton de Segré (49), pionnière dans la mise en place de services communs.
- **André LAIGNEL**, 1^{er} vice-président délégué de l'AMF, président du Comité des finances locales, président de la communauté de communes du Pays d'Issoudun (36) exposera le modèle de mutualisation ascendante ville-centre/communauté.
- **Patrice PINEAU**, maire de Thouars, vice-président de la communauté de communes du Thouarsais (79) qui a créé, en 2010, un service commun d'urbanisme.

16h30 Clôture et synthèse de la journée par Jacques PÉLISSARD